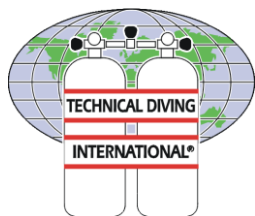




L'Aventure c'est facile ...

... il suffit de vouloir !



TECHNIQUES DE SAUVETAGE

RIFAP / DAN OXYGENE PROVIDER / CPROX

A la suite de cette formation, l'élève plongeur doit être capable, sans l'aide d'un moniteur présent sur les lieux de plongées :

- de prévoir les risques d'accidents ou d'incidents pouvant apparaître au sein de la palanquée (avant, pendant et après la plongée).
- d'intervenir, en cas d'accident, durant tout le déroulement de l'activité.

Un plongeur responsable qui se prépare à obtenir la capacité de plongeur autonome se doit de posséder des connaissances très précises en ce qui concerne le secourisme et la réanimation (cas du niveau 1 autonome à 12m, du niveau 2 autonome à 20m et du niveau 3 autonome à 40m ou 60m). Elles lui permettent d'aider le moniteur à intervenir efficacement dès lors qu'un accident de plongée survient, mais aussi plus généralement dans le cadre de notre activité, lors d'un incident (chutes, piqûres, blessures de tous ordres, morsures, pertes de connaissance) pouvant mettre, en danger la vie d'une personne, dans les cas les plus dramatiques (détresse respiratoire et cardiaque).

Un plongeur possédant cette capacité :

- doit connaître les principales sources de danger ou simplement d'inconfort en plongée sous-marine génératrices d'incidents ou d'accidents; il doit donc, en conséquence, être informé des moyens de les prévenir.
- doit également être capable de porter secours, dans l'eau, à un plongeur en détresse, et à en assurer la responsabilité avec le moniteur, jusqu'à l'arrivée des secours compétents (SAMU, Pompiers, Médecin...).

IL faut pour cela que l'élève sache mettre en application différentes techniques permettant:

- d'assister un plongeur en détresse au fond et le remonter en sécurité à la surface.
- de remonter un plongeur inconscient en surface.
- de transporter en surface un plongeur inconscient vers le bateau ou à terre, tout en débutant l'assistance respiratoire.
- de commander l'alerte des secours (SAMU, Pompiers, services médicaux) et de participer à la réanimation de l'accidenté en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Partie théorique et pratique • Cours en salle et/ou piscine et milieu naturel

PREVENTIONS

TECHNIQUES FOND

TECHNIQUES SURFACE

TECHNIQUES A TERRE

SECOURISME ET REANIMATION

Attitude Plongée

69 bis rue Blaise Pascal
37000 Tours - France

Président : 06.23.19.38.83

attitudeplongee@free.fr

<http://attitudeplongee.free.fr>

Agrément J&S AS77061264

APÉ 926 C SIRET : 452 169 519 000 25

Forfait enseignement : 150 €
(hors plongées, manuel (15 €), carte (45 €), assurance et examen)

Conditions :

- avoir 16 ans, être niveau 1 et posséder une licence assurance FFESSM.

Avoir 12 ans, plongeur ou non plongeur chez DAN-Europe.